

Nouveaux cycles
Nouveaux programmes

Organisation de la scolarité obligatoire

La scolarité de l'école maternelle à la fin du collège est organisée en quatre cycles pédagogiques :

- * **Cycle 1** : cycle des apprentissages premiers, en école maternelle : PS, MS, GS.
- * **Cycle 2** : cycle des apprentissages fondamentaux, en école élémentaire : CP, CE1, CE2.
- * **Cycle 3** : cycle de consolidation, en école élémentaire : CM1 et CM2, en collège : Sixième
- * **Cycle 4** : cycle des approfondissements, en collège : 5^e, 4^e, 3^e

Dates d'application

- * Programmes de maternelles : rentrée 2015
- * Nouveau socle commun : rentrée 2016
- * Programmes des classes élémentaires et collèges : rentrée 2016

LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture concerne les élèves âgés de 6 à 16 ans. Il identifie les connaissances et les compétences indispensables qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire. Ce nouveau socle entrera en vigueur à la rentrée scolaire 2016.

16 ans



6 ans

DOMAINE 1

LES LANGAGES POUR PENSER ET COMMUNIQUER

Comprendre et s'exprimer en utilisant quatre types de langage :

- langue française
- langues vivantes étrangères ou régionales
- langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- langages des arts et du corps



LES MÉTHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE

Apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors :

- accès à l'information et à la documentation
- outils numériques
- conduite de projets individuels et collectifs
- organisation des apprentissages



DOMAINE 3

LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN

Transmettre les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution :

- apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté
- formation morale et civique
- respect des choix personnels et des responsabilités individuelles



LES SYSTÈMES NATURELS ET LES SYSTÈMES TECHNIQUES

Donner à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique :

- approche scientifique et technique de la Terre et de l'univers
- curiosité et sens de l'observation
- capacité à résoudre des problèmes



DOMAINE 5

LES REPRÉSENTATIONS DU MONDE ET DE L'ACTIVITÉ HUMAINE

Développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique :

- compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace
- interprétation des productions culturelles humaines
- connaissance du monde social contemporain



Pour consulter l'intégralité du texte : décret n° 2015-372 du 31 mars 2015, publié au B.O.E.N n° 17 du 23 avril 2015

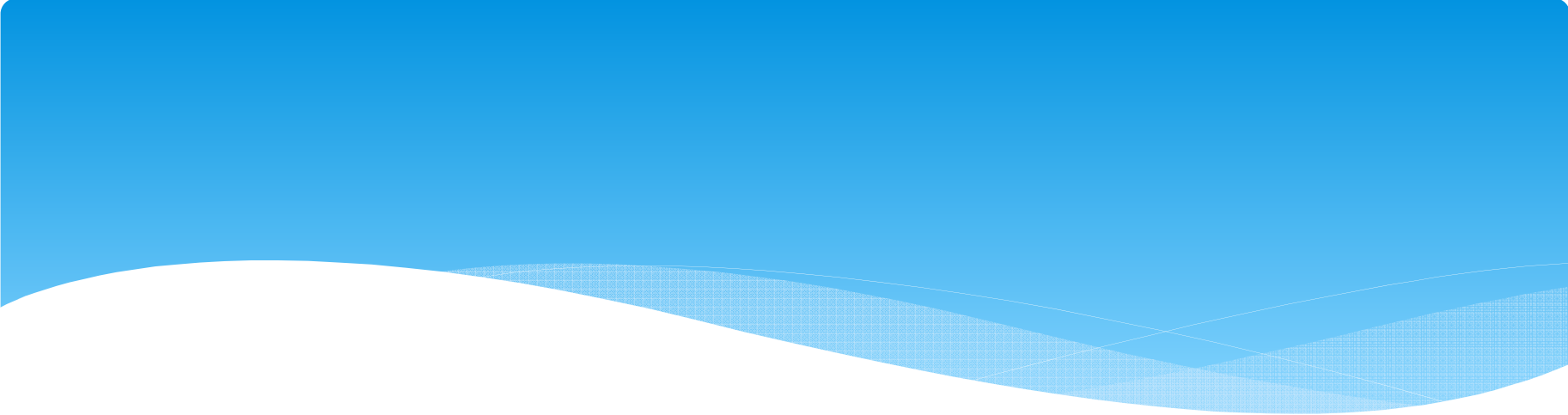
Horaires école élémentaire

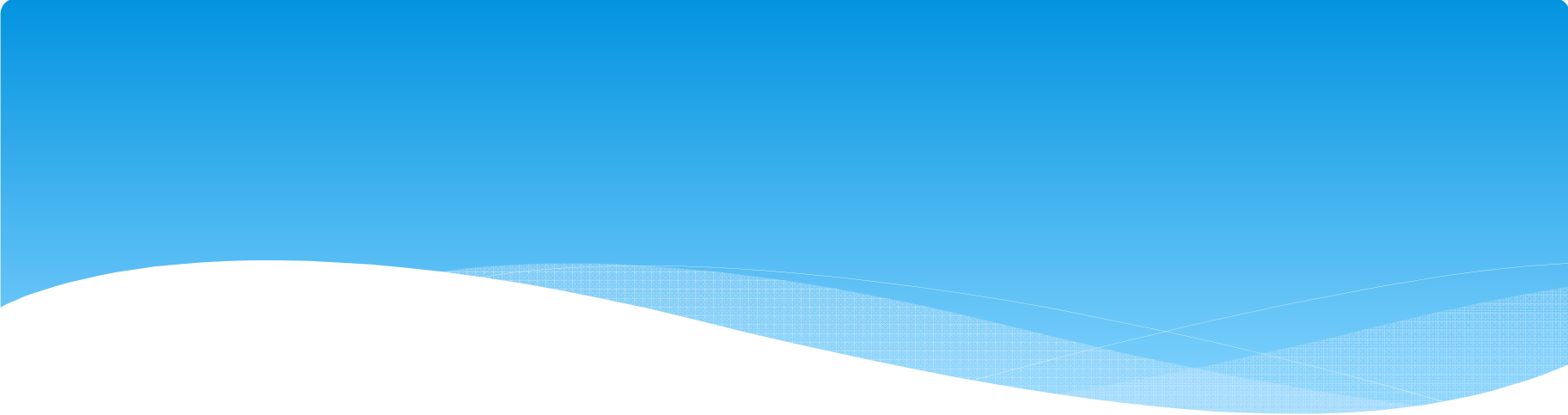
Matière	CP-CE1-CE2	CM1-CM2
Français	10h	8h
Mathématiques	5h	5h
EPS	3h (108h annuels)	3h (108h annuelles)
Langue vivante	1h30 (54h annuels)	1h30 (54h annuelles)
Enseignements artistiques	2h (78h annuels)	2h (78h annuelles)
Sciences expérimentales et technologiques	Questionner le monde 2h30 (90h annuels)	2h (78h annuelles)
Hist.- Géo - ECM		2h30 (78h annuelles dont ECM 36h)

Les heures d'APC (36h annuelles) sont maintenues.

Les points d'insistance

- * Les élèves apprennent chacun à leur **rythme** : prise en compte des besoins et aménagements pédagogiques. Différenciation.
- * **L'interdisciplinarité**. Faire du lien entre les différentes disciplines. Repérer les outils communs.
- * **Donner du sens**.
- * Agir et coopérer à travers la **réalisation de projets**, dans toutes les disciplines. Utiliser le travail de groupe et collaboratif.

- 
- * **Résolution de problèmes** au centre de l'activité mathématique.
 - * **Questionner, Justifier, argumenter** son résultat, ses choix... dans tous les domaines. Insiste sur la méthodologie et l'utilisation d'outils.
 - * Le **langage oral** fait l'objet d'un travail spécifique et explicite.
 - * **Vocabulaire précis** (lexique).
 - * **L'enseignement de l'orthographe** a pour référence le JO de 1990.

- 
- * Développer une **conscience citoyenne** et une ouverture aux autres (questionner le monde, arts, langue vivante, EPS, EMC...).
 - * La **notion de développement durable est transversale** (géographie, EMC, EPS...)
 - * **Outils numériques** comme support aux apprentissages dans toutes les disciplines.
 - * Parallèle entre **langue française et langue étrangère** au service de la communication.
 - * **L'histoire** se découvre à partir des traces dans l'environnement des élèves.

Cycle 2

Idées directrices

- * La **maîtrise de la langue** est une priorité.
- * Assurer des compétences de base solides en lecture et écriture.
- * Enseignement systématique du code graphophonologique et de la **combinatoire**.
- * **Tous les enseignements** concourent à la maîtrise de la langue.
- * Lien entre **sens et automatisation**.
- * Articuler le concret et l'abstrait en permanence. **Manipulation**.
- * Activités ritualisées.
- * **Langue étrangère** d'abord à l'oral (niveau A1 des compétences orales).
- * Lecture : 5 à 10 œuvres complètes par année du cycle.

Cycle 3

Idées directrices

- * **Consolider** les apprentissages fondamentaux – **Continuité** école/collège
- * **Communiquer** : la lecture et l'écriture sont au service des autres apprentissages.
- * La **maîtrise de la langue** reste un objectif central du cycle 3.
- * **Tout enseignement** est susceptible de donner à lire et à écrire.
- * Au moins une séance quotidienne doit donner lieu à une **production d'écrit**.
- * Contenus allégés en **grammaire et conjugaison**.
- * Utiliser des représentations variées, **organiser les données**, dans tous les domaines.
- * Tous les enseignements doivent être concernés par l'acquisition des **langages scientifiques**.
- * CM1 et CM2 **7 œuvres littéraires** complètes par année.